

Aux arbres citoyens !

Mots clés : Fondation Yves Rocher, arbres, planète

Par  Martine Betti-Cusso

29/11/2010 | Mise à jour : 09:27 Réactions (8)

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 8 €/mois



(Patrick Wallet)

VIDÉOS - Le Figaro Magazine s'est engagé à reverser 50 centimes d'euro à la Fondation Yves Rocher pour chaque exemplaire vendu en kiosque au cours du week-end des 27 et 28 novembre et ce afin de planter 200.000 arbres champêtres dans toutes les régions françaises.

L'année dernière, grâce aux lecteurs du *Figaro Magazine* et à la **Fondation Yves Rocher**, 200.000 arbres ont pris racine en Casamance, au Sénégal, et dans les Landes, en France. Devant le succès de cette opération, nous avons décidé, avec notre partenaire Yves Rocher, de poursuivre cette action et de planter 200.000 arbres champêtres, mais cette fois-ci dans toutes les régions françaises.

En collaboration avec l'**Association française arbres et haies champêtres** (Afhc), nous avons choisi de privilégier les arbres du bocage, ces essences rustiques si familières de nos paysages d'antan. Les charmes, les ormes, les tilleuls, les merisiers, les fusains... des noms bien connus que peu d'entre nous savent encore reconnaître. Nous ne les remarquons plus, mais ils nous sont essentiels. C'est notre nature ordinaire - celle qui fait notre quotidien, insuffle vie et beauté à nos campagnes, équilibre nos écosystèmes et notre environnement.

Depuis les années 60, ces arbres, arbustes et arbrisseaux qui constituent les haies bocagères sont victimes du remembrement, promu au nom du productivisme agricole. Une vue à court terme. Autant de diagonales flamboyantes l'automne, de chemins de traverse, de sources de biodiversité qui ont laissé le champ libre à d'ennuyeuses et mornes plaines. Sur les 2 millions de kilomètres de haies recensées en 1929, subsistent aujourd'hui 750.000 kilomètres. Mais qui se soucie encore des arbres champêtres?

Quelques irréductibles. Des promeneurs qui ont perdu leurs repères, des chasseurs qui ont perdu leur gibier, des nostalgiques qui ont perdu leurs souvenirs... mais aussi tous ceux qui ont constaté que la disparition des bocages appauvriait les sols, supprimait les garde-manger de la faune, nuisait au renouvellement des ressources vitales. Tout en amplifiant les pollutions et les catastrophes naturelles. Alors que l'époque est à l'éradication de cette banale biodiversité, ils ont décidé de réagir.

Les chasseurs tirent les premiers

Dans le Gers, une poignée d'agriculteurs se sont lancés dans cette guerre de tranchées. Alain Canet, président de l'association Arbre & paysage 32, raconte: «Dans les années 80, mon père a compris que l'arbre était un allié de l'agriculture et non un ennemi. Avec d'autres agriculteurs, prenant le contre-pied du remembrement, ils ont reboisé au cœur des cultures. Chacun avait ses raisons. L'un voulait protéger ses sols, l'autre son bétail, un troisième souhaitait délimiter la ferme de son habitation, un autre enfin stabiliser un talus qui s'effondrait...»

Dans la Sarthe, ce sont les éleveurs de volailles qui ont sollicité le retour des bocages. Ils se sont émus de voir leurs gallinacés, réputés élevés en liberté, refuser de mettre une plume hors du poulailler à défaut d'espace ombragé. Ils ont donc dressé des barrières végétales afin que les poules puissent à loisir picorer diverses friandises, abandonnées par la nature. «En leur apportant ce confort de vie, ces clôtures ont aussi réduit les frais de vétérinaire et les factures d'énergie, par leur protection isotherme», explique Philippe Guillet, chef du pôle Paysage des chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

Dans le Loir-et-Cher, c'est un illustrateur, Dominique Mansion, qui, effrayé de voir les paysages de son enfance ressembler à ceux de la Brie ou de la Beauce, fonde une association, Perche Nature, conçoit une exposition itinérante sur le bocage, trace un parcours initiatique de haies et un chemin de trognes et monte des opérations de plantations avec des communes et des particuliers.



En Auvergne, les arbres replantés protègent les élevages de bovins du vent ou de la chaleur. (Patrick Wallet)

En Auvergne, les chasseurs ont tiré les premiers. Perdrix grises et cailles des blés avaient déserté les terres dénudées. «Dès 1983, ces chasseurs ont rencontré les agriculteurs et leur ont proposé de financer des plantations d'arbres», souligne Sylvie Monier, ingénieur et directrice de la Mission haies Auvergne. Quelques années plus tard, de nouveaux locataires - perdrix grises, mais aussi rapaces, lézards verts, hermines... - prenaient possession du gîte et du couvert offerts par les églantiers, aubépines, pruneliers, cornouillers et autres troènes...

L'initiative suscite l'intérêt des collectivités locales. Le conseil général du Cantal - suivi par celui du Puy-de-Dôme et enfin celui de l'Allier, sans oublier le conseil régional d'Auvergne - embauche cette dynamique ingénieur trentenaire, fille de pépiniériste, pour protéger les haies existantes et convaincre les propriétaires terriens d'en planter de nouvelles. Une mission qu'elle assume avec passion et brio.

Dans cette région d'altitude, ventée et glacée l'hiver, ces barrières de verdure sont essentielles pour préserver des chutes de neige les routes, les bâtiments, les écoles, mais aussi pour protéger les élevages de bovins du vent, de la pluie ou des fortes chaleurs durant l'été. Charolaises, Salers, Aubrac s'abritent sous ses écrans brise-vent. «Une haie de 10mètres de hauteur couvre 150mètres de surface», précise Sylvie Monier, tout en assurant, travaux de l'Inra * à l'appui, que la croissance des bovins et la production de lait s'en trouvent optimisées. Depuis 1996, 180 kilomètres de haies ont été plantées dans cette région.

Parallèlement se sont créées de multiples associations poursuivant les mêmes objectifs: sensibiliser les propriétaires terriens, inciter les agriculteurs à modifier leurs pratiques, assurer des formations... Tout un savoir-faire à réapprendre. Le combat est local, rural, soutenu essentiellement par les communes et les collectivités territoriales. Durant plus de vingt ans, chacune a lutté de son côté, avant de se regrouper pour mieux se faire entendre. «L'arbre champêtre répond à de multiples enjeux et l'on ne sait où le situer, regrette Yves Gaborit, le président de l'Afahc. Nous n'avions pas d'interlocuteur national pour signaler les problèmes ou modifier les réglementations. Le bocage n'est pas inscrit dans le programme **Natura2000**. La politique agricole commune (PAC) ne lui est pas favorable.»

Il est difficile de battre en brèche une stratégie mise en place depuis plusieurs dizaines d'années. La forêt, passe encore. Elle peut être économiquement rentable et porteuse d'images et de messages. Mais l'arbre champêtre, si insignifiant ! Ses nombreux atouts sont diffus et méconnus.

Comment demander à des agriculteurs, qui ont dû raser à leurs frais des kilomètres de cordons de végétaux, de les réimplanter et de les entretenir en perdant des mètres carrés de bonnes terres arables? «Aux sceptiques, je réponds que chaque génération doit relever ses défis, objecte Sylvie Monier. La précédente se devait de produire pour nourrir les populations. La nôtre doit aussi produire, mais dans un autre paysage, et en préservant les ressources. L'arbre a sa place dans notre agriculture et dans nos campagnes. Il joint l'utile, l'agréable et l'économique.»

Madeleine Valo, agricultrice à Trédaniel, dans les Côtes-d'Armor, en Bretagne, en est tout aussi convaincue. L'érosion et l'appauvrissement des sols, la pollution des cours d'eaux avoisinants, la disparition de la faune l'ont conduite à restaurer les talus bocagers disparus. «Avec une trentaine d'agriculteurs, nous avons planté 10kilomètres de haies en deux années. C'est le barrage le plus efficace pour éviter que la terre ne se déverse dans les rivières.»



En Gironde, quelques domaines viticoles, comme ici à Saint-Emilion, implantent des haies. (Patrick Wallet)

Mais le retour le plus porteur d'espoir revient à la Gironde, où de grandes maisons viticoles de Bordeaux - château Troplong Mondot, château Cheval Blanc, château Latour, château Ausone, château Malartic Lagravière - arrachent quelques précieux pieds de vigne pour réintroduire des arbustes. On doit notamment ce phénomène surprenant à un habitant familier des haies, *Anagrus atomus*, petite guêpe prédatrice de la cicadelle, un insecte ravageur de la vigne. «Les haies pourraient permettre de réduire les traitements phytosanitaires, à la fois coûteux et néfastes pour la santé comme pour l'environnement», soutient Eddy Renaud de l'association Arbre & paysage en Gironde. Bien sûr, leur taille est limitée pour laisser les rayons de soleil arroser les raisins. Mais ici, le gain écologique l'a emporté sur les prix extravagants de la terre bordelaise. Même s'il ne s'agit que de quelques expériences, quel joli plaidoyer!

Et partout où l'on boise, on en récolte les fruits rapidement. Dans les Pays de la Loire, un million d'arbres réintroduits ont redessiné le paysage, couvrant de nouveau les vallons d'un panache mordoré à l'automne. «Tout arbre planté enrichit le milieu dans lequel il vit, insiste Alain Canet. Il féconde la terre, maintient les berges, épure l'eau... Il est l'habitat naturel d'un écosystème renaissant...» Encore faut-il lui concéder racines et avenir dans toutes nos campagnes. A l'heure du réchauffement climatique et du développement durable, les jeunes générations d'agriculteurs semblent plus réceptifs au leitmotiv de la chanson de Yannick Noah qui titre ce dossier: «Aux arbres citoyens !»

** Institut national de la recherche agronomique.*

A lire: *Plantes des haies champêtres*, de Christian Cogneau, Rouergue, 35€. Les Trognés, l'arbre paysan aux mille visages, par Dominique Mansion, Ouest-France, 32€.

Les premières plantations auront lieu les 8, 9 et 10 décembre sur les communes de Mouhet et Parnac, dans l'Indre.

LIRE AUSSI :

» [Ces arbres nous racontent l'Histoire](#)